



ARMÉE SUISSE

SCHWEIZERISCHE ARMEE

ESERCITO SVIZZERO

LE COMMANDANT EN CHEF  
DE L'ARMÉEDER OBERBEFEHLSHABER  
DER ARMEEIL COMANDANTE IN CAPO  
DELL'ESERCITO

No. 3135

1/8/li

SECRETRECOMMANDE - PAR EXPRES

Q.G.A., 24.7.43.



Au Chef du Département militaire fédéral,  
Monsieur le Conseiller fédéral Kobelt,  
St. GALLEN.  
Falkenburgstr.17.

Monsieur le Conseiller fédéral,

En date du 16.7.43., j'ai eu l'honneur d'attirer l'attention de M. le Conseiller fédéral de Steiger, qui vous suppléait en votre absence, sur les rassemblements de troupes allemandes signalés, tant en Allemagne du Sud que dans une région ayant pour centre Lyon, dont la seule présence de part et d'autre de notre pays révélait des possibilités et, par là, créait une menace contre notre sécurité.

Depuis lors, il semble que les événements de Russie, qui doivent préoccuper le Haut-commandement allemand, et ceux de Sicile, qui ne peuvent le laisser indifférent, ont eu pour effet de diminuer l'importance de ces rassemblements. Leurs effectifs ont été dirigés vers l'Italie d'une part, et, d'autre part, vers l'Allemagne du centre, probablement à destination du front de l'Est.

Dès lors, le danger immédiat que ces groupements créaient pour nous a disparu, - sans que notre situation générale s'en trouve d'ailleurs sensiblement améliorée.

L'invasion de la Sicile n'est qu'une opération préliminaire : elle ne dévoile pas le plan des Alliés pour l'attaque de l'Europe. Aussi longtemps que de nouvelles entreprises n'auront pas été amorcées par des débarquements ou des atterrissages de grand style, soit en France métropolitaine, soit sur la péninsule italienne, une appréciation détaillée de



Pr.

la situation militaire serait prématurée. Je m'efforcerai néanmoins de l'établir et de vous la communiquer aussi prochainement que possible.

Il est probable qu'actuellement les réserves stratégiques allemandes sont immobilisées dans l'attente du développement des opérations en cours et pour parer aux dangers les plus pressants auxquels l'Axe devra faire face. Il semble que la récente conférence entre le Chancelier Hitler et le Duce ait eu lieu à la demande de ce dernier, afin d'examiner la façon dont la situation militaire de l'Italie pouvait être améliorée.

\* Par sa lettre  
du 19.7.43.

M. le Conseiller fédéral de Steiger m'a informé que M. le Chef du Département politique fédéral\* désirait connaître "le plan des renforcements successifs que l'on peut envisager pour les troupes mises sur pied". Or, un renforcement de ce genre, dont l'ampleur varierait selon les craintes que nous éprouverions, ne serait pas suffisant pour nous protéger d'une agression que nos adversaires chercheraient à déclencher par surprise, appuyée de forces aériennes très importantes. C'est pourquoi, à l'exception de quelques mesures d'ordre plus technique, destinées à faciliter une mobilisation rapide par l'appel préventif de certains organes et de certaines troupes, je n'envisage pas d'augmenter progressivement l'effectif actuel de nos troupes. Cette mesure serait illusoire, en effet, puisqu'elle n'assurerait qu'une densité d'occupation insuffisante ou laisserait subsister des trous dans notre dispositif. Tant que la situation actuelle subsiste, les troupes en service suffisent à surveiller les installations militaires principales, en particulier les destructions préparées, à garder les entrées et les aérodromes du réduit, les grandes lignes transalpines, ainsi que les voies de pénétration et certains ouvrages importants de la frontière.

Si la situation s'aggrave pour nous - des débarquements en Italie péninsulaire, sur les côtes méditerranéennes de la France et peut-être sur ses côtes de l'Atlantique ou même de la Manche, en seraient l'indice - la mobilisation générale de l'Armée sera alors la seule mesure qui lui permettra de remplir sa mission. Je me permets de vous rappeler à ce propos ce que je vous écrivais en conclusion de mon Exposé du 24.12.42. sur "le moment et les circonstances où l'Armée disposera de l'ensemble

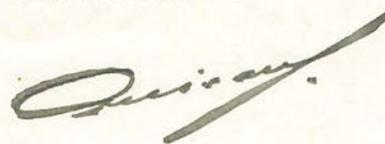
de ses forces mobilisées et concentrées" et de vous confirmer aussi ce que je vous avais écrit précédemment, dans mes Aide-mémoire des 9.5. et 26.12.41. : la mobilisation générale ne réussira que si elle est ordonnée à temps. La période des "renforcements successifs" est écoulee : c'est celle qui correspondait à la situation telle qu'elle apparaissait en hiver et au printemps derniers et dont les étapes ont été l'entrée en vigueur du plan de relève des onze régiments renforcés, d'abord, puis des détachements permanents appelés à la couverture frontière.

Enfin, si le cours des événements était tel que le danger auquel nous aurions paré ne se précisait pas ou s'estompait, nous aurions toute latitude d'atténuer les conséquences économiques d'une mobilisation générale par telles mesures d'allégement que les circonstances du moment nous permettraient de prendre, et de mettre de piquet, - progressivement alors - une partie de nos effectifs qui seraient ainsi rendus à l'économie nationale.

Je vous serais obligé de communiquer ces vues au Conseil fédéral, cette lettre étant destinée aussi à répondre à la question posée par M. le Chef du Département politique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Général :



Copie au Chef E.M.G.A.